

MURS INTÉRIEURS TRAVAUX HAUTE FINITION

HYDRA BRILLANT



LAQUE BRILLANTE TENDUE ALKYDE POLYURÉTHANE EN PHASE AQUEUSE

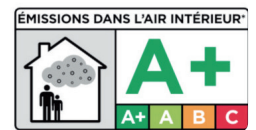
PROPRIÉTÉS : Non jaunissante, non pénétrante, excellente résistance au lavage et au lessivage, aspect tendu et garnissant, sans odeur.

DESTINATION : Pour travaux d'intérieur et d'extérieur, tous travaux de finition et de décoration sur mur, bois, métal, et tous supports usuels du bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Brillant, brillance 80
Teinte :	Blanc + Bases (teintes sur commande)
Densité :	1,27 +/- 0,05 (blanc)
Séchage :	Sec : 3 heures
Recouvrable :	6 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/b : 100 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 26 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	59 % +/- 0,5 (blanc)
Extrait Sec Volume :	47 % +/- 0,5 (blanc)
Rendement Moyen :	11 à 13 m ² / L Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	10 L - 3 L - 1 L



CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSEMENT FEU : M 1

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 4 a (NFT 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.1)

Préparation des fonds :

- Pour avoir une bonne adhérence, les supports doivent être propres, dépoussiérés et exempts de souillures grasses.
- Lessiver et poncer très soigneusement les fonds.
- Dans le cas de fonds très poreux, appliquer une 1ère couche de HYDRA PRIM.

Application :

HYDRA BRILLANT s'applique en chargeant grassement pour obtenir un résultat optimal.

Sur métal ferreux appliquer au préalable une couche de U 103 HYDRO.

Ne pas appliquer à une température inférieure à + 10°C.

Matériel : Rouleau laqueur polyester tissé 5 mm, brosse polyester, pistolet.

Nettoyage : Eau.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 19/02/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

DURALEX
MARQUE DÉPOSÉE